

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE MAUPAS PLAISANCIERS
DU 8 AOUT 2009 à 17 heures
AU PAVILLON DE L AUNIS**

Accueil des participants et mot de bienvenue de Jacques FLATIN

109 adhérents sur les 117 inscrits sont à jour de leur cotisation.

55 adhérents sont présents.

21 pouvoirs sont comptabilisés.

le quorum étant de 25%, l'Assemblée peut valablement délibérer

L'ordre du jour est un peu bouleversé car les Elus présents doivent assister à une autre manifestation.

Questions à la municipalité

Monsieur Serge Kubryk, Maire de la Tranche sur Mer et Monsieur Christian Danigo sont présents ; tous deux membres de l'AMP.

Après une rapide lecture de la lettre qui avait été préalablement envoyée à Monsieur le Maire la grande question concernant la sécurité des embarquements et débarquements ainsi que celle de l'ensablement de la cale a été débattue et a reçu les réponses suivantes des Elus :

« Différentes pistes sont à l'étude »

Tout d'abord la lettre envoyée à la DDE Marine a reçu une fin de non recevoir.

Il est impossible à l'heure actuelle de positionner des rochers dans la mer sans faire une étude préalable de sédimentation ; Le Bureau fait remarquer à Monsieur le Maire que pendant ce temps là la côte s'érode toujours davantage.

Cependant l'étude est en cours et la Municipalité l'a budgétée.

L'estacade a subi des dommages cette année et le Conseil Général a fait les réparations d'urgence qui s'imposaient. Nous verrons cet hiver. La mer fera sans doute de nouveaux dégâts. Monsieur le Maire précise que ces réparations ne sont pas une charge financière pour la Commune. Il lui est fait remarquer que ces erreurs de conception finissent quand même par coûter cher à la collectivité des contribuables que nous sommes.

Pour protéger l'estacade une étude est menée pour voir si l'on peut rehausser le rocher de l'AUNIS

Une autre étude est en cours pour réaménager la cale. Les 2 cales actuelles seraient détruites et remplacées par une autre orientée différemment.

Pas d'intérêt à avoir un port à sec car il faudrait de toutes façons avoir un chenal

De plus la commune de La Tranche est inscrite comme candidate pour un port au niveau des autorités françaises.

Les boudins amovibles ne sont plus d'actualité

L'ensablement de la cale est lié aux mouvements de sédimentation et non à la suppression des rochers au pied de la cale. Cette analyse est contestée par le Bureau (Nous constatons de visu chaque jour de cette saison que malgré un travail sérieux et régulier de l'entreprise chargée du désensablement que le sable est toujours présent).

Un certain nombre d'études sont en cours et Monsieur le Maire nous demande quelques mois de patience pour avoir leurs résultats et ainsi déterminer les actions à entreprendre. **(il ne sera rien entrepris avant le résultat des études)**

Christian Danigo est en charge du suivi des études concernant la zone nautique

Autres questions

La capitainerie sera dotée d'une VHF mobile avant la fin de la saison

Le ponton flottant semble avoir donné satisfaction mais il n'est pas prévu d'extension l'année prochaine

Evolution prévue pour la saison 2009/2010

La capitainerie sera refaite sur un seul étage de manière définitive.

Les capitaines auront l'année prochaine une fonction de police municipale.

Il y aura un Quad pour aider à la manipulation du Zodiac de la capitainerie.

Conclusions

Aucune réponse satisfaisante concernant la protection des embarquements ou débarquements ne nous a été donnée. Il semble que les autorités responsables ne se préoccupent pas du manque de sécurité pour les personnes et les biens. La Municipalité est bien isolée.

Faudra t'il un accident pour trouver une solution ?

Nous ne le souhaitons pas. Personne ne pourra dire qu'il n'était pas au courant

Malgré ces réponses non satisfaisantes notre Association continuera à travailler pour améliorer les conditions d'embarquement et débarquement de l'ensemble des utilisateurs de la cale. Ceci dans le respect de l'environnement car les plaisanciers membres de la FNPPSF sont respectueux de la faune et de la flore.

Nous remercions Monsieur le Maire pour la franchise de ses réponses et la qualité du dialogue qu'il a instauré entre notre Association et les différents services de la municipalité.

Cela ne compense pas la non satisfaction de notre demande prioritaire et nous nous réservons le droit de trouver toute autre forme d'action en accord avec notre fédération si les résultats des études devaient encore être ajournés.

REELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMP

A la dernière Assemblée Ordinaire le conseil d'administration se composait de 15 membres

Malheureusement notre ami Jean Claude ROBLIN est décédé au début de l'année 2009 et Michel BOURDEAU n'a pas souhaité continuer son rôle au sein du Conseil d'Administration.

A ce jour nous sommes donc 13 titulaires.

Suivant nos statuts Guy CHAUVET et Michel MARTINEAU sont sortants et n'ont pas manifesté le désir de partir.

Nous passons donc à la réélection de nos deux membres qui sont réélus à l'unanimité des votants.

Les statuts de l'Association permettent d'avoir 15 membres maximum.

Aucun volontaire ne s'étant manifesté, l'Assemblée confirme les 13 membres pour l'année 2009/2010 qui sont :

GUY CHAUVET, BERNARD CULORIER, JACQUES FLATIN, SYLVIE FLATIN, BERNARD GABORIAU, DANIEL JUS, MICHEL MARTINEAU, CLAUDE THUILLIER, JEAN CLAUDE PORCHER, CHRISTIAN DANIGO, MICHEL ROUX, ALAIN BRAUD, JACKY GAUTIER.

Rapport moral

Le 05 08 2008 lettre à la Municipalité sur les projets de la zone nautique pour 2008/2009.

Le 09 08 2008 AG Extraordinaire compte rendu aux adhérents.

Le 09 08 2008 nouveaux statuts adoptés

Le 09 08 2008 AG Ordinaire compte rendu aux adhérents

Le 11 08 2008 infos Ouest France sur les Assemblées Générales

Le 16 08 2008 bénédiction de la gerbe pour les disparus en mer

Le 17 08 2008 soirée huitres

Le 19 08 2008 sortie bateau voiture à jard et concours de boules

Le 20 08 2008 Conseil d'Administration AMP

Le 20 08 2008 élection du nouveau bureau pas de changement par rapport à l'année dernière.

Le 21 08 2008 mise à jour site Internet. Elle est maintenant permanente.

Le 10 09 2008 réponse négative de la DDE Vendée

Le 04 10 2008 réunion comité directeur de la FNPPSF

Le 08 10 2008 nouvelle lettre à la DDE Vendée

Le 05 12 2008 infos décembre

Le 06 12 2008 réunion FNPPSF au salon nautique de Paris

Le 28 12 2008 infos décembre du Président sur les pontons flottants et le parking à badge payant.

Le 05 01 2009 vœux du Bureau aux adhérents.

Le 27 02 2009 infos février

Le 04 04 2009 réunion de Bureau avec compte rendu

Le 20 04 2009 infos avril avec réservation concours de pêche et différents repas

Le 07 06 2009 assistance sécurité Paddleboard

Le 18 06 2009 infos sur le grenelle décentralisé de la mer
Le 18 06 2009 réunion exceptionnelle du CA avec modification de la date du concours de pêche.
Le 21 06 2009 assistance sécurité Kit Surf
Le 01 07 2009 début de distribution du guide des bonnes pratiques
Le 11 07 2009 réunion sécurité avec les pompiers, les CRS et le CNT
Les 18 et 19 07 2009 assistance sécurité planche à voile
Le 25 07 2009 sardinade
Le 29 07 2009 assistance Aquathlon
Le 30 07 2009 info juillet
Le 06 08 2009 réunion du conseil d administration
Le 08 08 2009 Assemblée Générale Ordinaire

De nombreux contacts avec la fédération concernant les problèmes généraux des pêcheurs plaisanciers sur la réglementation, la pêche et la sécurité.

Le compte rendu moral est adopté à l'unanimité des participants

Rapport financier

Point sur les relations et actions avec la FNPPSF

Le président Jacques FLATIN assiste à 3 réunions du Comité Directeur sur les quatre organisées chaque année.

Il va aussi à chaque congrès qui ont lieu maintenant tous les 2 ans

Il est en contact permanent avec Jean Kieffer, Président de la FNPPSF

En ce moment le point le plus important est le conflit ouvert entre les plaisanciers et les pêcheurs professionnels qui voudraient entre autre faire instaurer un permis de pêche, mettre un quota de prises par sortie et interdire de pêcher le dimanche aux plaisanciers.

Nous avons accès au site internet de la fédération ce qui nous permet de relayer les informations majeures sur le site de l'AMP.

Il y a aussi un Comité Directeur Régional pour lequel nous n'envoyons pas de participant. Dorénavant nous enverrons un membre du Conseil d'Administration.

On signale une forte pression des chalutiers et fileyeurs professionnels entre l'Ile de Ré et la côte au delà des limites admises.

Que pouvons nous faire ?

Il existe une procédure qui pour l'instant ne donne pas grande satisfaction. Lorsque la Fédération est mise au courant d'une procédure, elle se porte partie civile et demande réparation.

Point sur assistance sécurité des manifestations du CNT

L'association a de très bonnes relations avec tous les membres du CNT et nous souhaitons bien sur que cela continue.

Jean Pierre Guitton membre de notre association est présent, a remercié toutes les personnes qui participent à cette assistance et plus particulièrement lors de la compétition de planche à voile.

Nous avons le calendrier des manifestations du CNT de l'année prochaine et Jacques FLATIN a demandé aux adhérents de l'AMP de participer en plus grand nombre.

La compétition de Catamaran aura lieu le 16 août 2009. 50 bateaux sont engagés.

Mini briefing le matin à 11 heures au local du CNT

Divers

Un grand merci à Bernard GABORIAU et Guy CHAUVET ainsi qu'à leurs épouses et tous les membres qui ont participé à l'organisation de la sardinade sous un soleil éclatant. Rendez vous est pris pour l'année prochaine.

Le concours de pêche aura lieu le 14 août prochain.

Rendez vous est pris le 13 août à 18 heures à l'embarcadère pour les ultimes consignes.

La cérémonie des disparus en mer aura lieu le 17 août à 16h30 au bout de l'estacade avec la présence de messieurs les députés, conseiller général, maire et municipalité de la commune, gendarmerie maritime, SNSM, gendarmerie locale, CRS, plaisanciers, etc Cette année avant le pot traditionnel et le défilé des avions de nos amis de l'aéroclub une chorale de chants marins nous interprétera son répertoire pendant 45 mn.

La soirée huitres aura lieu le 22 août dans les locaux de l'aéroclub.

Les retardataires doivent s'inscrire rapidement car on ne peut pas faire les commandes à la dernière minute.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 heures

Le Secrétaire
DANIEL JUS

Le Président
JACQUES FLATIN